

Mail reçu le 17/10/2022 à 23h46

OPPOSITION A LA DEMANDE DE DEFRIQUEMENT

Un des mérites vantés de ce projet de lotissements est un rajeunissement de la population de la ville d'Arès : les infrastructures seront-elles adaptées ? Les collèges d'Andernos les Bains et Lège Cap Ferret semblent déjà en sureffectifs. Toutes les eaux usées peuvent elles être traitées par la station d'épuration ? Les eaux de pluies peuvent elles être correctement évacuées alors que certains habitants du lotissement Mer et Soleil rencontrent des problèmes ?

Enfin, ce défrichage permettra la réalisation d'un des plus gros projet de construction du Bassin d'Arcachon , développement qui semble inadapté à la capacité de la ville : il règne un flou par rapport au projet : le projet initial est des 212 lots et 3 lots collectifs, soit 339 logements, tout cela repartit en trois ilots...il est maintenant question de 51 lots libre d'habitation et 3 micro lots de logements groupés (40 logements sociaux, 24 logements locatifs libres), les habitants doivent accéder à une information claire pour pouvoir donner un avis averti.